

**GDS 44** Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de Loire-Atlantique tiendra son assemblée générale mardi 28 février, à l'hippodrome de Cordemais.

## « Les agriculteurs sont les premières sentinelles de l'état de santé de leur troupeau »

Le fait marquant dans les évènements au niveau sanitaire a été l'influenza aviaire... mais le Groupement de défense sanitaire (GDS) de Loire-Atlantique compte peu d'éleveurs de volailles dans ses rangs. Pour au-

tant, l'actualité sanitaire n'est pas une page blanche! Les adhérents du GDS 44 pourront aborder toutes les thématiques liées à la santé animale, lors de leur prochaine assemblée générale qui se déroulera ce mar-

### EN BREF

#### BOVINS Vente de reproducteurs au foirail de Châteaubriant

➤ Seenovia organise pour la cinquième année une vente de printemps de reproducteurs Viande en partenariat avec les Associations de races de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, le GDS Loire-Atlantique et les Organisations de producteurs. Cette vente aura lieu jeudi 9 mars de 10 h à 13 h.

La vente de reproducteurs permet de mettre en relation directe des acheteurs et des éleveurs sélectionneurs, de réunir sur un même lieu des animaux avec l'ensemble des informations techniques et génétiques pour un achat judicieux. Seront présents une cinquantaine de reproducteurs de race charolaise (10), limousine (25) et blonde d'Aquitaine (20) issus de cheptels inscrits et adhérents au contrôle de performance. Les animaux sont sélectionnés sur leur niveau génétique et leurs performances, et disposent de garanties sanitaires individuelles (IBR et BVD).

Pour préparer et réussir votre achat, le catalogue est consultable en ligne sur le site de Seenovia : [www.seenovia.fr](http://www.seenovia.fr). Les conseillers de Seenovia seront présents tout au long de la vente pour accompagner les éleveurs individuellement dans le choix du taureau correspondant à leurs besoins.  
Contact : Lucie Galerne 06 62 82 81 85

#### PAC Réunion d'information spéciale « Végétal spécialisé » lundi 13 mars à Nantes

➤ Vous êtes producteur en végétal spécialisé (maraîchage, viticulture, arboriculture, horticulture, PPAAM) ? En bio ou en conventionnel ?

Dans le cadre de la réforme de la PAC, mise en œuvre en 2023, de nouvelles perspectives vous sont ouvertes. Afin de vous présenter les dispositifs qui vous concernent et les modalités de dépôt d'une demande, la chambre d'agriculture vous convie à une réunion d'information. Objectif : vous aider à optimiser vos aides en réalisant les bons arbitrages. Sont particulièrement concernées :

- les exploitants installés depuis moins de cinq ans et qui auront au plus 40 ans le jour du dépôt du dossier PAC, sous réserve de diplôme (aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs) ;
  - les maraîchers qui ont plus de 50 ares de surfaces maraîchères mais moins de 3 ha de SAU (nouvelle aide couplée au maraîchage) : possibilité de multiplier ces seuils pour les Gaec ;
  - les producteurs qui ont une surface plus conséquente et qui pourraient bénéficier d'un paiement à l'hectare sur l'ensemble de leur surface (écotéligime, paiement redistributif), sous réserve d'avoir acquis un ou une fraction de DPB.
- Gratuite et ouverte à tous, cette réunion se déroulera lundi 13 mars à 14 h à Nantes (Maison des agriculteurs, salle Grand Lieu).

Renseignements : Chambre d'agriculture - Gilles Le Guellaut : 06 45 70 07 56.

di 28 février, à l'hippodrome de Cordemais, à partir de 10h. Après une première partie liée aux obligations statutaires, les membres du groupement participeront à un jeu interactif, avec des réponses qui apparaîtront en direct. « Cette année, on abordera les questions autour de la technicité afin de voir quelles sont les attentes sur les pratiques de tous les jours des éleveurs. Les éleveurs ont évolué, ils ont de plus en plus de technicité et leurs attentes vis-à-vis des vétérinaires et du GDS évoluent aussi. Ce jeu est l'occasion d'ouvrir le dialogue et le débat et d'identifier les demandes des éleveurs, celles qui font consensus », explique Stéphanie Jeanne, président du GDS 44.

#### Rester vigilant sur le sanitaire... et la réglementation

Sur le dossier de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), « on avance bien dans son éradication, avec la mise en route du plan de lutte en lien avec la loi européenne », se félicite le président. Cependant, toute la vigilance reste de mise sur le virus BVD (diarrhée virale des bovins) qui se transmet entre bovins et qui s'avère mortel lors de la ges-



Stéphanie Jeanne, présidente du GDS 44, rappelle le rôle essentiel des éleveurs et du GDS dans l'état sanitaire des troupeaux, avant l'assemblée générale du groupement, mardi 28 février.

tation. Ici, l'inquiétude réside dans les exportations puisque les pays indemnes n'acceptent plus les animaux porteurs du virus. « C'est quelque chose qui nous préoccupe. On risque de se retrouver avec de nouvelles contraintes européennes et on doit réagir avant leur application, détaille Stéphanie Jeanne.

On va continuer notre programme en 2023 en portant une attention particulière aux maladies dues au réchauffement climatique. Il y a une émergence de nouvelles maladies qui vont plus ou moins nous impacter, avec des insectes volants qui ne disparaissent plus car les hivers ne sont plus assez froids. » L'année prochaine marquera le 70<sup>e</sup> anniversaire des GDS qui ont été créés par les éleveurs, en lutte contre la brucellose et la tuberculose dans leur cheptel. Si les choses ont évolué, il reste néanmoins quelque chose qui a perduré : « Les agriculteurs sont les premières sentinelles de l'état de santé de leur troupeau, c'est notre boulot de préserver la bonne santé des animaux », conclut le président du GDS 44.

DELPHINE CORDAZ

**INVITATION**  
**PORTES OUVERTES**  
**BÂTIMENT AGRICOLE SOLAIRE**  
**MERCREDI 01 MARS 2023**

Triangle Énergie

Visite du bâtiment à partir de 14h30  
VILLÉNEUVE-EN-REIZ (44580)

**GRATUIT**

Inscrivez-vous au 06 99 60 49 95

[www.triangle-energie.com](http://www.triangle-energie.com)